

# RSM Rsa

40 avenue Hoche 75008 Paris  
T+33 (0)1 53 83 90 00 F+33 (0)1 42 89 22 27  
www.rsm-rsa.com

## Rapport général du commissaire aux comptes

Comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2006

### ASSOCIATION HOSPITALIERE "LES CHEMINOTS"

14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil Cedex

# RSM Rsa

40 avenue Hoche 75008 Paris  
T+33 (0)1 53 83 90 00 F+33 (0)1 42 89 22 27  
www.rsm-rsa.com

## Rapport général du commissaire aux comptes

Comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2006

### ASSOCIATION HOSPITALIERE "LES CHEMINOTS"

14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil Cedex

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Hospitalière "Les Cheminots", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Société d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite à Paris

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance  
Capital 135 000 € RCS Paris 381 199 215  
TVA FR 55 381199215 Code NAF 741 C

RSM Rsa est associé de RSM France, présent à  
Lyon, Nantes, Paris, Rouen et Strasbourg  
Membre de RSM International

## I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur le paragraphe de la « note sur l'exercice 2006 » de l'annexe, concernant la créance article 58 qui s'analyse comme une créance à très long terme dans une hypothèse de continuité d'exploitation,
- sur le paragraphe de la « note sur l'exercice 2006 » de l'annexe, concernant le résultat des activités sous contrôle des tiers financeurs qui a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association.

La « note sur l'exercice 2006 » de l'annexe récapitule les conditions définitives de détermination des résultats précédents telles que constatées dans les comptes annuels.

Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés par votre association sont conformes aux décisions des autorités administratives finançant ces établissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

- 3 -

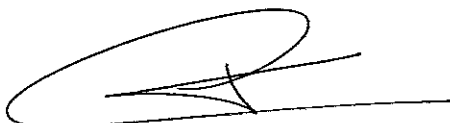
### III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 avril 2007

RSM Rsa

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Isabelle COUTERET CASTEL  
Associée

Association Hospitalière 'Les Cheminots'  
14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil cedex

Bilan 2006

Actif	Exercice 2006			Exercice 2005
	Brut	Amortissement Provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	148 700.92	-89 732.94	58 967.98	1 155.27
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	103 781.65		103 781.65	103 781.65
Constructions	12 208 903.20	-7 383 300.23	4 825 602.97	5 154 711.67
Inst. Techniques, matériels et outillage	2 210 178.66	-1 771 472.95	438 705.71	425 000.47
Autres immobilisations corporelles	1 336 377.82	-941 776.91	394 600.91	305 633.89
Immobilisations corporelles en cours	64 345.17		64 345.17	6 776.16
Avances et acomptes			0.00	17 920.00
<b>Immobilisations financières</b>			0.00	
Créances rattachées à des participations			0.00	
Autres titres immobilisés	43 154.43		43 154.43	41 141.43
Prêts	295 092.98		295 092.98	268 364.60
Autres immobilisations financières	1 066 845.76		1 066 845.76	1 069 873.01
<b>Total</b>	<b>17 477 380.59</b>	<b>-10 186 283.03</b>	<b>7 291 097.56</b>	<b>7 394 358.15</b>
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières et autres approvis.	173 497.53		173 497.53	145 085.11
Avances et acomptes versés sur commande			0.00	
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 162 643.01	-314 445.78	848 197.23	1 010 422.46
Autres	123 905.21		123 905.21	53 842.88
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions				
Autres titres	992 702.10		992 702.10	680 986.00
Disponibilités	468 067.91		468 067.91	670 871.74
Charges constatées d'avance	93 393.14		93 393.14	84 705.39
<b>Total</b>	<b>3 014 208.90</b>	<b>-314 445.78</b>	<b>2 699 763.12</b>	<b>2 645 913.58</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00		0.00	0.00
<b>Total actif</b>	<b>20 491 589.49</b>	<b>-10 500 728.81</b>	<b>9 990 860.68</b>	<b>10 040 271.73</b>

Association Hospitalière 'Les Cheminots'  
 14, rue Alphonse Daudet  
 91211 Draveil cedex

Bilan 2006

Passif	Exercice 2006	Exercice 2005
Fonds associatif sans droit de reprise	74 836.43	74 836.43
Fonds associatif avec droit de reprise	381.12	381.12
Ecart de réévaluation	676 735.19	676 735.19
<b>Réserves</b>		
Autres réserves	5 099 575.28	5 099 575.28
Report à nouveau	-1 393 317.45	-1 339 921.13
Résultat de l'exercice	200 385.83	-53 396.32
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées	1 141 483.51	1 141 483.51
<b>Total (1)</b>	<b>5 800 079.91</b>	<b>5 599 694.08</b>
Provisions pour risques	26 871.30	97 996.00
Provisions pour charges	233 813.00	277 252.34
<b>Total (2)</b>	<b>260 684.30</b>	<b>375 248.34</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 689 791.78	1 787 647.37
Emprunts et dettes financiers divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 229.51	463 539.79
Dettes fiscales et sociales	1 688 295.99	1 680 008.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	126 779.19	134 133.69
Produits constatés d'avance		0.00
<b>Total (3)+A21</b>	<b>3 930 096.47</b>	<b>4 065 329.31</b>
<b>Total passif</b>	<b>9 990 860.68</b>	<b>10 040 271.73</b>

Association Hospitalière 'Les Cheminots'  
 14, rue Alphonse Daudet  
 91211 Draveil cedex

Compte de résultat 2006

Charges	Exercice 2006	Exercice 2005
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 386 442.94	1 213 722.54
Variations de stocks	-28 412.42	6 801.08
Autres achats et charges externes	1 777 629.79	1 574 230.72
Impôts, taxes et versements assimilés	779 176.35	791 371.96
Salaires et traitements *	6 760 562.24	6 793 902.28
Charges sociales	3 035 296.33	3 090 745.58
Dotations aux amortissements et provisions	0.00	0.00
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	664 525.99	654 911.60
Sur immobilisations : dotation aux provisions	0.00	0.00
Sur actif circulant : dotations aux provisions	0.00	0.00
Pour risques et charges : dotation aux provisions	40 035.30	249 074.83
Autres charges	79 918.75	15 165.11
<b>Total (1)</b>	<b>14 495 175.27</b>	<b>14 389 925.70</b>
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00	0.00
Intérêts et charges assimilés	63 763.93	93 956.98
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	0.00	0.00
<b>Total (2)</b>	<b>63 763.93</b>	<b>93 956.98</b>
Charges exceptionnelles		
Sur exercices antérieurs	47 737.80	21 087.20
Sur opérations de gestion	32 135.97	380.56
Sur opérations en capital	8 483.86	4 497.22
Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00	0.00
<b>Total (3)</b>	<b>88 357.63</b>	<b>25 964.98</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0.00	
Impôts sur les bénéfices	0.00	
<b>Total des charges</b>	<b>14 647 296.83</b>	<b>14 509 847.66</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>200 385.83</b>	
<b>Total général</b>	<b>14 847 682.66</b>	<b>14 509 847.66</b>

\* Comprenant 14 479,00 € de reprise de provisions pour congés en 2006

Association Hospitalière 'Les Cheminots'  
14, rue Alphonse Daudet  
91211 Draveil cedex

**Compte de résultat 2006**

Produits	Exercice 2006	Exercice 2005
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0.00	
Production vendue (biens et services)	14 350 652.58	13 810 883.68
<b>Sous-total A montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>14 350 652.58</b>	<b>13 810 883.68</b>
Production stockée	0.00	0.00
Production immobilisée	7 413.46	25 912.63
Subventions d'exploitation	0.00	0.00
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	106 326.34	189 487.00
Autres produits	358 971.99	362 827.54
<b>Sous-total B</b>	<b>472 711.79</b>	<b>578 227.17</b>
<b>Total A+B</b>	<b>14 823 364.37</b>	<b>14 389 110.85</b>
Produits financiers		
De participations	0.00	0.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0.00	0.00
Autres intérêts et produits assimilés	925.26	1 820.03
Reprise sur provisions et transfert de charges	0.00	0.00
Produits nets sur cession V.M.P.	15 578.95	14 506.80
<b>Total (2)</b>	<b>16 504.21</b>	<b>16 326.83</b>
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 024.79	51 016.66
Sur opérations en capital	1 789.29	0.00
Reprise sur provisions et transfert de charges	0.00	0.00
<b>Total (3)</b>	<b>7 814.08</b>	<b>51 016.66</b>
<b>Total des produits</b>	<b>14 847 682.66</b>	<b>14 456 454.34</b>
<b>Perte</b>		<b>53 396.32</b>
<b>Total général</b>	<b>14 847 682.66</b>	<b>14 509 850.66</b>



## ASSOCIATION HOSPITALIERE LES CHEMINOTS

### Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 9.990.860,68 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 200.385,83 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes ont été établis le 13/02/2007.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- sur les immobilisations :

1. les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
2. Les règlements du C.R.C. (2002-10, 2004-6 et 2005-9) relatifs à la nouvelle réglementation sur les actifs ont été appliqués à compter de 2005. La méthode prospective a été utilisée dans le cadre de la première application de cette nouvelle réglementation
3. pour les bâtiments et les agencements internes, les durées d'amortissement théoriques suivantes sont retenues :
  - le gros œuvre, la charpente et la couverture en 50 ans
  - les installations techniques en 20 ans
  - les menuiseries intérieures, faux plafonds, revêtements de sols et peinture en 10 ans
  - les menuiseries extérieures, l'électricité, la plomberie, les sanitaires, les fluides médicaux en 25 ans
  - les ascenseurs en 15 ans

Ces durées sont le cas échéant, ajustées en fonction de la durée d'utilisation spécifique à l'Association

4. le matériel est amorti entre 3 et 10 ans
5. le mobilier est amorti sur 10 ans
6. l'amortissement est pratiqué prorata temporis

- sur les stocks : ils sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu »
- sur les créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque le recouvrement devient douteux.
- sur les emprunts : Il est tenu compte des intérêts à payer entre la dernière échéance et le 31 décembre

#### Note sur l'exercice 2006

- La créance de 1 009 557,03 € due par la S.S. lors du passage en dotation globale est portée en immobilisation financière comme en 2005
- le résultat déficitaire 2005 du Siège a été affecté au compte 'Report à nouveau' pour 24.985,93€
- Les plus-values de cession de titres de placement (15 578,95 €) n'ont pas été transférées au compte de provisions réglementées, comme les exercices précédents
- Suivi de l'affectation du résultat antérieur sous contrôle des tiers financeurs : les établissements ont obtenu, sur notre proposition, l'affectation du résultat administratif 2005 (- 132.226,11 €) au compte 'Report à nouveau'
- Information sur le résultat 2006 sous contrôle des tiers financeurs : il est proposé d'affecter le résultat 2006 (197.470,19) au compte 'Report à nouveau' débiteur
- Comme en 2005, la provision pour congés payés (variation de l'exercice) est comptabilisée dans le compte de résultat de l'Association. Elle ne figurera pas dans les comptes administratifs transmis aux tutelles, car ces dernières refusent cette charge
- En application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, il est précisé que les rémunérations et les avantages en nature des trois plus hauts dirigeants sont :
  - Le Président : rémunération (indemnités) et avantages en nature : 3.287 €
  - Le Secrétaire Général : bénévolat rémunération nulle – avantages en nature : 0
  - Le Trésorier Général : bénévolat rémunération nulle – avantages en nature : 0
- En 2006, l'engagement retraite a été calculé sur la base de méthodes actuarielles conformes aux règles comptables.  
Les hypothèses sont :
  - taux d'actualisation de 1,9 %
  - taux d'évolution des salaires de 2 %
  - taux de turn-over de 9,80 %
  - taux de charges sociales et fiscales de 55 %
  - l'âge moyen de départ à la retraite retenu est 62 ans

Sur ces bases, l'engagement retraite est de 600.834 € et est provisionné dans les comptes pour 198 300 €

- l'engagement hors bilan reçu au titre de la cotisation versée à l'organisme collecteur des fonds pour l'effort construction est de 295.092 environ à fin 2006
- les quote parts de résultats sur opérations faites en commun s'élèvent à 67 600 € en 2005 et 39.150 en 2006. Elles correspondent aux frais de Siège et représentent une charge pour les établissements et un produit pour le Siège. Ces comptes, réciproques, n'ayant aucune incidence sur le résultat, ils ne sont pas repris dans le compte de résultat de l'association

**ANNEXES AU BILAN**  
**Tableau des immobilisations**  
**Situation au 31/12/2006**

	Valeur d'acquisition	Acquisitions	Cessions	Virements postes	Valeur fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					0.00
<b>TOTAL 1</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>AUTRES IMMOB. INCORPORELLES</b>	78 367.77	70 333.15			148 700.92
<b>TOTAL 2</b>	78 367.77	70 333.15	0.00	0.00	148 700.92
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
TERRAINS	103 781.65				103 781.65
CONSTRUCTIONS	6 195 537.94				6 195 537.94
INSTALL. GEN. DES CONSTRUCTIONS	5 873 900.37	139 464.89			6 013 365.26
MATERIEL ET OUTILLAGE	2 115 245.72	105 855.91	10 922.97		2 210 178.66
INSTALL. GEN., AMENAGEMENT GEN.					0.00
MATERIEL DE TRANSPORT	124 002.26	16 759.00			140 761.26
MATERIEL DE BUREAU	255 187.04	161 059.39	2 518.78		413 727.65
MOBILIER	770 975.07	10 913.84			781 888.91
AUTRES	0.00				0.00
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	6 776.16	57 569.01			64 345.17
AVANCES ET ACOMPTES	17 920.00		17 920.00		0.00
<b>TOTAL 3</b>	15 463 326.21	491 622.04	31 361.75	0.00	15 923 586.50
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT.	41 141.43	2 013.00			43 154.43
AUTRES TITRES IMMOBILISES	268 364.60	26 728.38			295 092.98
AUTRES PRETS ET IMMOB. FIN. *	1 069 873.01	6 438.41	9 465.66		1 066 845.76
<b>TOTAL 4</b>	1 379 379.04	35 179.79	9 465.66	0.00	1 405 093.17
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 921 073.02	597 134.98	40 827.41	0.00	17 477 380.59

\* Les créances au 31-12-1985 sur la caisse pivot sont placées en Immobilisations financières (1.009.557,03 €)

## ANNEXES AU BILAN

### Tableau des amortissements

Situation au 31/12/2006

	Amortissement début exercice	Dotations de l'exercice	Cessions	Valeur fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				0.00
<b>TOTAL 1</b>	0.00	0.00	0.00	0.00
AUTRES IMMOB. INCORPORELLES	77 212.50	12 520.44		89 732.94
<b>TOTAL 2</b>	77 212.50	12 520.44	0.00	89 732.94
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				0.00
CONSTRUCTIONS	2 530 886.74	243 140.40		2 774 027.14
INSTALL. GEN. DES CONSTRUCTIONS	4 383 839.96	225 433.13		4 609 273.09
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 690 245.25	84 932.54	3 704.84	1 771 472.95
INSTALL. GEN., AMENAGEMENT GEN.	0.00			0.00
MATERIEL DE TRANSPORT	115 272.62	9 356.91		124 629.53
MATERIEL DE BUREAU	227 138.04	37 412.11	1 253.05	263 297.10
MOBILIER	502 119.82	51 730.46		553 850.28
AUTRES	0.00			0.00
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	0.00			0.00
AVANCES ET ACOMPTES	0.00			0.00
<b>TOTAL 3</b>	9 449 502.43	652 005.55	4 957.89	10 096 550.09
<b>TOTAL GENERAL</b>	9 526 714.93	664 525.99	4 957.89	10 186 283.03

**ANNEXES AU BILAN**  
**Tableau des provisions / réserves**  
**Situation au 31/12/2006**

	Valeur début exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice
<b>RESERVES</b>				
STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	0.00			0.00
RESERVES REGLEMENTEES				
INVESTISSEMENTS	4 887 946.18			4 887 946.18
TRESORERIE	0.00			0.00
AUTRES	211 629.10			211 629.10
PROVISIONS REGLEMENTEES				
RESERVE DE TRESORERIE	1 141 483.51			1 141 483.51
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0.00			0.00
DIFF. SUR REALIS. D'EL. D'ACTIFS	0.00			0.00
COMPENSATION	0.00			0.00
<b>TOTAL 1</b>	<b>6 241 058.79</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6 241 058.79</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
PROVISIONS POUR LITIGES	97 996.00	14 262.30	85 387.00	26 871.30
PROVISIONS AMENDES & PENALITES	0.00			0.00
PROVISIONS GROSSES REPARATIONS	0.00			0.00
AUTRES PROV. RISQUES & CHARGES *	277 252.34		43 439.34	233 813.00
<b>TOTAL 2</b>	<b>375 248.34</b>	<b>14 262.30</b>	<b>128 826.34</b>	<b>260 684.30</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
SUR IMMOBILISATIONS				0.00
INCORPORELLES				0.00
CORPORELLES				0.00
FINANCIERES				0.00
SUR STOCK ET EN-COURS				0.00
SUR COMPTES CLIENTS	293 545.78	20 900.00		314 445.78
AUTRES				0.00
<b>TOTAL 3</b>	<b>293 545.78</b>	<b>20 900.00</b>	<b>0.00</b>	<b>314 445.78</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 909 852.91</b>	<b>35 162.30</b>	<b>128 826.34</b>	<b>6 816 188.87</b>

\* dont :

- provisions pour départs en retraite (198 300,00 €)
- provisions pour régularisation salaires (35 513,00 €)

## ANNEXES AU BILAN

### Tableau des créances

Situation au 31/12/2006

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>			
AUTRES TITRES IMMOBILISES	43 154.43		43 154.43
PRETS	295 092.98		295 092.98
AUTRES IMMOB. FINANCIERES *	1 066 845.76		1 066 845.76
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
REDEVABLES & CPTES RATTACHES USAGERS & CPTES RATTACHES	1 162 643.01	848 197.23	314 445.78
AUTRES CREANCES	123 905.21	123 905.21	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	93 393.14	93 393.14	
<b>TOTAL</b>	<b>2 785 034.53</b>	<b>1 065 495.58</b>	<b>1 719 538.95</b>

Dont 1.009.557,03 € (créances sur caisse pivot au 31-12-1985)

### Tableau des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>				
EMPRUNTS & DETTES ETABL. DE CREDITS (2)	1 684 019.15	336 532.08	986 130.36	361 356.71
EMPRUNTS & DETTES FINANC. DIVERS (1)				
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	425 229.51	425 229.51		
DETTE FISCALE ET SOCIALES	1 688 295.99	1 688 295.99		
DETTE SUR IMMOB. & CPTES RATT.				
DEPOTS DES HEBERGES	97 221.77	97 221.77		
AUTRES DETTES	29 557.42	29 557.42		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0.00			
<b>TOTAL</b>	<b>3 924 323.84</b>	<b>2 576 836.77</b>	<b>986 130.36</b>	<b>361 356.71</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'année

(2) Hypothèque conventionnelle de 1<sup>er</sup> rang à hauteur de 3.353.878,38 € sur le bâtiment de Ris Orangis (prêt de 1995 et 1996)

(2) Hypothèque conventionnelle de 2<sup>ème</sup> rang à hauteur de 402 465,41 € sur le bâtiment de Draveil (prêt de 1991)